

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeteelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N^o 4

DÉCEMBRE 1951

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Niveleuse Allis-Chalmers AD4 pour la construction de terrasses (Cogerco).

Photo G. Tondeur.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 4 - 1951

	PAGES
Articles originaux :	
<i>Rapport Annuel de la Mission Anti-érosive pour l'exercice 1950</i> , par G. TONDEUR	803
<i>Les grandes étapes de l'Agriculture au Congo belge</i> , par E.-H.-J. STOFFELS	831
<i>Couleurs des Sols et Planches spéciales de Couleurs Munsell</i> , par R.-L. PENDLETON et D. NICKERSON, traduit par J. LOZET.	855
<i>Cacaoyers et Palmiers à huile</i> , par V. DE BELLEFROID.	867
<i>Note sur les principales plantes à fibres indigènes utilisées au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i> , par L. DUBOIS	870
<i>Observations relatives à l'influence du Dysdercus et de l'Helopeltis sur la production et la qualité des graines du cotonnier</i> , par G. SCHMITZ, J. GUTKNECHT et J. BOULANGER	891
<i>Essais de distillation et données analytiques sur l'essence de Vetiver au Kivu</i> , par R. WILBAUX et A. NEYBERGH	901
<i>Contribution à l'étude des boissons fermentées indigènes au Ruanda</i> , par le Dr. E.-L. ADRIAENS et F. LOZET	933
<i>Note systématique sur les Parasoliers au Congo belge</i> , par J. LÉONARD.	951
<i>Le Bambou et le problème papetier au Congo belge</i> , par Ed. FRISON	965
<i>L'industrie laitière du Congo belge et du Ruanda-Urundi</i> , par A. BAL	987
<i>Organisation et exploitation des élevages porcins à la Colonie</i> , par le Dr. ADAMANTIDIS	1007
Documentation officielle	1033
Notes et actualités :	
<i>Matériaux pour l'étude de l'économie rurale des populations de la cuvette forestière du Congo belge (A. G. B.)</i>	1049
* <i>Landbouwkundige aspecten in het kader van het Welvaartsplan in Suriname (F. H.)</i>	1052
<i>Variation and evolution in Plants (L. F.)</i>	1052
<i>La radio et l'éducation de base dans les régions insuffisamment développées du Globe (D.)</i>	1054
<i>Microbiologie des sols latériques de l'Uele</i>	1055
<i>Les bases écologiques de la régénération de la végétation des zones arides (J. L.)</i>	1056
* <i>La conservation du sol en Union Sud-Africaine (J. L.)</i>	1061
* <i>Le Maïs hybride aux Etats-Unis d'Amérique (J. E. C.)</i>	1062
<i>L'Huile de palme et ses récentes applications alimentaires</i>	1063
* <i>La déshydratation de l'huile de ricin (L. A.)</i>	1063
<i>Contribution au dosage des acides volatils solubles et insolubles dans les matières grasses (L. A.)</i>	1064
* <i>Etude des textiles du nord de l'Indochine (d. M.)</i>	1064
* <i>Le coton et ses maladies en Afrique du Sud (A. B.)</i>	1066
<i>Quebrachitol, un polyalcool pour la fabrication de résines synthétiques pour l'industrie des laques</i>	1066
<i>Politique, législation et administration forestière (J. G.)</i>	1067
<i>Identification du virus de la fièvre aphteuse du Ruanda (G.)</i>	1067
<i>Expérimentation de la streptomycine en vue de son application en thérapeutique vétérinaire (G.)</i>	1068
<i>Recherche sur l'action du gammaxane dans un tank de petite capacité, sur les tiques du bétail (D. W. J.)</i>	1069
<i>Conditions influençant le parasite de l'East Coast Fever chez les tiques et le bovins (G.)</i>	1069
<i>Sulphaquinoxaline et Sulphamezathine dans le traitement de la coccidiose expérimentale des poussins (E. tenella) et de la coccidiose naturelle des dindons (E. meleagridis et E. meleagrimitis)</i>	1071
* <i>Leptospirose canine au Kenya (G.)</i>	1071
<i>Liste des tiques récoltées au cours d'un voyage d'études au Congo belge (Rectification)</i> , par F. SCHOENAERS	1072
<i>Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i>	1073
Bibliographie	1073
Table des matières du volume XLII (1951)	1097
Annonces	voir pages en couleur

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt : Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeveelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Uitgegeven onder de leiding van

Vol. XLII

N° 4

DÉCEMBRE 1951
ECEMBER

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



19154
19155
19156

Photo G. Tondeur.

Niveleuse Allis-Chalmers AD4 (Cogerco) pour la construction de terrasses.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel



Le coton et ses maladies en Afrique du Sud

« Cotton and its Pests in South Africa », article de MM. R. C. RAINEY et B. SHIR, publié par Dept. of Agric. — Union of South Africa — Entomology series 34. *Science Bul.* n° 308.

La production cotonnière atteignit son apogée en Afrique du Sud au cours des années 1928 à 1930, mais elle ne put s'établir définitivement, tant étaient considérables les dégâts dus aux insectes. En fait, les pertes se chiffèrent par millions et, en 1933, le Gouvernement lui-même abandonna la partie.

L'Empire Cotton Growing Corporation maintint cependant sa station de Sélection de Barberton, où Parnell et ses adjoints mirent au point la fameuse variété U 4 et ses dérivés. L'ensemble des travaux réalisés à Barberton de 1938 à 1949 a permis de considérer à nouveau la question, et il semble actuellement que la culture cotonnière puisse être entreprise avec succès en Afrique du Sud, à condition de ne pas négliger la lutte phytosanitaire et d'en observer un principe essentiel: renoncer radicalement à la vieille habitude du *recépage* des cotonniers.

L'observance d'une longue intercampagne et la destruction complète de tous les cotonniers sont indispensables pour éliminer le *Diparopsis* et les *Dysdercus*. Ces insectes, par contre, subsistent et se multiplient à un rythme catastrophique sur les rejets des cotonniers recépés.

Le recépage serait tolérable à l'unique condition que les plants recépés produisent des fleurs nouvelles en même temps que les plants normaux de la campagne suivante. Cette raison justifie d'ailleurs une telle pratique au Brésil et au Pérou, par exemple.

En Afrique du Sud, le recépage se défendait jadis par suite de l'irrégularité des pluies, mais les variétés très hâtives sélectionnées depuis lors à Barberton compensent amplement cet avantage incertain.

Les parasites les plus dangereux dans l'Union sont *Chloridea* (American bollworm), *Diparopsis* (Sudan ou Red bollworm), différents *Dysdercus* et *Syagrus*. Leurs caractères biologiques pour l'Afrique du Sud sont rapidement, mais parfaitement passés en revue dans ce bulletin.

Des essais de désinsectisation ont démontré la valeur des synthétiques, le D.D.T. et le H.C.H. notamment.

La combinaison de ces produits a donné de bons résultats au Tanganyika contre *Chloridea*, mais leur effet est incertain contre *Diparopsis*.

Le D.D.T. a permis de combattre de façon satisfaisante *Syagrus rugifrons*.

L'abandon du recépage, l'adoption des remarquables variétés sélectionnées à Barberton et le recours éventuel aux insecticides amènent les auteurs à conclure par une note optimiste en ce qui concerne les possibilités de production cotonnière de l'Union.

A. BRIXHE.

Quebrachitol, un polyalcool pour la fabrication de résines synthétiques pour l'industrie des laques ⁽¹⁾

Sous ce titre, le Dr J. VAN ALPHEN dans la communication 156 de la Rubber-Stichting de Delft, publie une série d'essais sur l'estérification du colophane, de l'acide linoléique et de l'huile de lin avec le quebrachitol, un constituant secondaire du latex d'hévéa. On a calculé que près de 45.000 tonnes de ce produit sont annuellement jetées avec le sérum de latex dans lequel le caoutchouc brut a été coagulé.

L'extraction de ce produit, qui cristallise facilement, n'a pas encore été entreprise à l'échelle industrielle, mais l'Institut indonésien de recherches sur

(1) Communiqué par l'Office International du Caoutchouc. Section belge.

le Caoutchouc estime que cette séparation serait possible à un prix de revient de 38 cents dollar par livre.

Le Quebrachitol est un éther-sel monométhylrique du linositol. Analogue chimique du pentaérythrite, sorbitol, mannitol, il se prête à l'estérification avec le colophane avec formation de résines synthétiques. Il semble que le produit mérite à ce point de vue un certain intérêt.

Les essais du Dr van Alphen sont également décrits dans *Ind. Eng. Chem.* 43, 141 (1951).

Politique, législation et administration forestière

Cette étude de T. FRANÇOIS publiée dans la *Collection de la F.A.O.*, n° 2. — *Etudes des forêts et des produits forestiers*, Washington-Rome, 1950, 240 pages, constitue une partie du travail de la Division des Forêts et des produits forestiers de la F.A.O. et représente les opinions de celle-ci concernant les sujets traités.

Ces opinions ont été formulées par T. FRANÇOIS après de longues consultations avec les spécialistes des services gouvernementaux et des entreprises commerciales.

Après avoir rappelé le danger que comporte la disparition de la forêt et les menaces dont elle est l'objet, suite aux besoins grandissants des populations du globe, l'auteur met l'accent sur la nécessité de la protéger contre l'insouciance, voire l'inconséquence des masses. Ceci implique donc, pour les pouvoirs publics, le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires à sa sauvegarde.

Une exploitation excessive, anticipant sur l'accroissement normal, a pour résultat de tarir très rapidement la productivité des peuplements forestiers et les abus d'exploitation modifient parfois radicalement les conditions de sol et de climat au point de compromettre l'existence des forêts.

En terminant la préface, l'auteur souhaite que les divers états membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture se fassent part de leurs expériences respectives et accordent leurs politiques forestières, compte tenu des particularités géographiques, économiques et sociales à chacun, sans céder à des préoccupations trop étroitement nationales : « Car la » forêt, bien gérée, a la vie plus longue que les frontières, et ce « vêtement de la » terre » est le patrimoine du monde ».

La publication comporte quatre parties :

- I. La politique forestière.
- II. La législation forestière.
- III. La réglementation forestière.
- IV. L'administration forestière.

Dans le développement de chacun de ces chapitres sont rappelés les grands principes d'application générale, les forêts « obéissent partout aux mêmes grandes lois naturelles et présentent partout les même utilités essentielles ».

L'auteur n'est pas entré dans le détail des législations et de la réglementation adoptées par les différents pays, du fait du peu d'intérêt que présenterait une telle compilation et du travail trop considérable qu'eut nécessité cette étude comparée.

J. G.

Identification du virus de la fièvre aphteuse du Ruanda

Des prélèvements de virus effectués en juin 1950 sur du bétail indigène du Ruanda-Urundi suspect de fièvre aphteuse ont été étudiés par l'Institut Vaccinal de l'Office Vétérinaire Fédéral, à Berne.

Le matériel original n'a montré d'activité sur le cobaye que par inoculation par voie sous-cutanée. Dès le second passage, il a été possible d'obtenir des aphtes caractéristiques avec généralisation par inoculation par voie intracutanée.